

Réf: Dossier 463236

Avis de constitution

SOCIETE « DIAMANA ASSURANCE »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot  
654, Ilot 39

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 20/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DIAMANA ASSURANCE »

Objet : ASSURANCE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA PALMERAIE, Lot  
654, Ilot 39

Dirigeant(s) M DIAMANA JEAN IVES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12820 du 15/12/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76290/GTCA/RC/2025 du 15/12/2025

